

COMITE DE DIRECTION DU 29/08/2014 à 20h COMPTE-RENDU

Date de convocation : 14 août 2014

Membres présents : Marie Sophie LEBIEZ (T), Alain MOLLARET (T), Maryse BONNET (T), Stéphanie DUFRENEY (T), Michel BRUN (T), Bruno RAMBAUD (T), Pierrick VIAL (T), Eric FOUCRIER (T), Denis FALCOZ (T), Jean DIDIER (T), Frédéric ARLAUD (T).

Membres présents non votant : Dallas BELING, Caroline BRUN DIDIER (S)

Membres absents avec pouvoir : Dominique RAMBAUD pouvoir à Maryse BONNET, André BONNET pouvoir à Jean DIDIER

Membres absents : Sandrine MOREAU

Membres votants : 13

Secrétaire de séance : Caroline BRUN DIDIER

Présidence : Michel BRUN

Préambule : Michel BRUN fait lecture à l'assemblée du mail de Pierre Laurent MOLBERT, qui présente sa démission du CODIR pour raisons personnelles.

1) CR Commission RH

La commission RH, qui devait se dérouler le 25/08, à la suite de la commission finances, a dû être reportée, la commission finances s'étant terminée à 20h45. Il est noté qu'il serait souhaitable que les participants à la commission RH soient plus nombreux. La commission RH est fixée au 20 septembre à 9h à la mairie.

Dallas BELING indique qu'il souhaite une réorganisation du personnel de l'Office de Tourisme à partir de janvier 2015 et transmet son projet à l'ensemble des membres du CODIR.

2) **Départ de Florence Rambaud**

Michel BRUN, fait part de l'entretien qu'il a eu, avec Stéphanie DUFRENEY, avec Florence Rambaud, assistante de direction et responsable Qualité à Albiez Domaine Skiabile (CDI à mi-temps). Florence Rambaud souhaite démissionner pour raisons personnelles, une annonce qu'elle a faite il y a déjà plusieurs semaines. Madame Rambaud demande une rupture conventionnelle de contrat afin d'ouvrir ses droits ASSÉDIC et se propose, en échange d'une acceptation de la rupture conventionnelle, de former « bénévolement » son ou sa remplaçante. L'indemnité que l'EPIC devrait verser en cas de rupture conventionnelle n'est pas soumise aux charges sociales ou patronales, mais est assujettie à une cotisation URSSAF d'environ 20 %.

Un tour de table est organisé : De manière unanime, le comité de direction est d'accord pour dire qu'il n'est pas souhaitable de procéder à une rupture conventionnelle de contrat ni de verser

l'indemnité associée compte-tenu du fait que le départ de Madame Rambaud a des motivations personnelles. En outre, sa présence (post contrat) dans les locaux des RM est inenvisageable pour des questions évidentes de sécurité. Le comité de direction envisagera en commission RH la réorganisation nécessaire liée au départ de Madame Rambaud ou à des absences fréquentes en cas de non-démission.

VOTE pour la rupture conventionnelle avec versement d'une indemnité :

Pour : Dominique RAMBAUD (a donné son pouvoir à Maryse Bonnet)

Abstention : Michel BRUN

Contre : 11

L'assemble rejette à la majorité la rupture conventionnelle de contrat et le versement d'une indemnité pour madame Rambaud.

3) CR commission Finances

Michel BRUN informe l'assemblée de l'accord de la Caisse d'Epargne pour une ouverture de ligne de crédit de 300 000 €, mais avec obligation d'un remboursement avant fin décembre 2014.

Les budgets de l'Office de Tourisme et d'Albiez Domaine Skiable ont été étudiés successivement.

➤ Pour Albiez Tourisme :

Animation : sur un an le coût global représente +/- 90 000 à 100 000 € (salaire et charges du personnel inclus) pour un retour d'environ 25 000 €. Il est donc constaté que l'animation représente un budget très important et engendre comparativement peu de recettes. Il est donc nécessaire d'engager rapidement une réflexion sur la gratuité actuellement pratiquée pour la plupart des animations : pourquoi ne pas faire payer, même une somme modique, certaines activités ?

D'autre part, il est difficile d'évaluer le retour sur investissement dans les conditions actuelles de gestion de l'animation.

Enfin, la lisibilité des encaissements demande à être très nettement améliorée. Par exemple, la commission Finances a bien noté les dépenses liées aux bals, mais pas les recettes. Une nouvelle commission finances sera organisée à la fin du mois de septembre.

Dallas BELING annonce qu'il va travailler sur cette question et essayer de travailler les « budgets » sur les différents services.

L'ensemble des membres présents souhaite un renouvellement, à hauteur de 30%, des activités proposées, afin de satisfaire au mieux les clients fidèles.

Cinéma : Activité déficitaire, mais qu'on ne peut pas négliger sur la station, puisque le bâtiment est là. Une réflexion est à mener pour une ouverture sur 6 à 12 mois afin d'avoir des séances intersaison. Pourquoi ne pas proposer des séances non box-office via une bibliothèque de films, avec la rediffusion de « grands classiques », on peut aussi envisager des mercredi après-midi « dessins animés », récents et plus anciens pour les enfants du village et des environs. Etudier aussi la possibilité d'avoir, pendant les saisons, pour les résidents secondaires des séances le samedi soir.

Accueil : RAS

Promotion –Événementiel : La frontière entre les deux notions est mince et pourtant il est impératif de bien faire la distinction entre la promotion (subventionnée en partie par le massif Arvan-Villard) et l'événementiel. Eric FOUCRIER soulève le problème du flou des critères du MAV, ce qui entraîne un budget en suspend jusqu'à fin septembre.

➤ Pour Albiez Domaine Skiable :

Les codes analytiques ont été analysés ligne par ligne, une démarche nécessaire pour définir les dépenses à venir et anticiper le budget jusqu'à la fin de l'année.

Il reste un delta à vérifier concernant la masse salariale, mais à la fin de l'exercice il devrait y avoir entre -85 000€ et -100 000€. Eric Foucrier souligne que la ligne de crédit obtenue auprès du Crédit Agricole sert à pallier une impasse de trésorerie et que l'ouverture de cette ligne coûte 1200 €. Le risque principal est identifié : aucune garantie de vendre autant de forfaits PROMO que l'année dernière (soit 524 459€ de CA).

Il souligne également que la commission finances a stoppé certains devis et déplore un retour d'informations en septembre pour des demandes faites par le CODIR depuis le mois de mai.

Il va falloir procéder à une gestion rigoureuse des stocks, et un inventaire très précis devra être fait rapidement pour ne pas engager plus de dépenses.

Un planning des charges pour les dameuses est à réaliser par Dallas Beling.

Il est noté que la maintenance du matériel roulant engendre un coût de 54 000€ environ, ce qui est très élevé puisque l'EPIC a une machine en crédit-bail. Il est impératif de mener une réflexion : quelle utilisation est faite du matériel ? Temps consacré à la maintenance ?

Dallas BELING, doit proposer une réunion semaine 38, pour organiser les horaires du personnel, et notamment pour travailler sur un damage posté, mais aussi sur des ouvertures de pistes plus tardives permettant le damage, pour le TK du crêt de l'âne par exemple. Un planning devra être présenté au CODIR par Dallas ; Maryse BONNET rappelle l'importance, pour les clients, de la qualité du damage des pistes.

Les pistes d'amélioration à lancer rapidement dans le domaine des finances :

- Economies dégagées par le non-fonctionnement de la Blanche le cas échéant
- Salaires
- Achats et gestion des stocks
- Maintenance du matériel roulant

Pour clore cette partie, Michel BRUN, avant de procéder au vote concernant la ligne de crédit accordée par le Crédit Agricole, précise que le remboursement devant être effectué avant la fin de l'année, les dépenses doivent être contrôlées avec la plus grande vigilance et le remboursement entamé dès que l'EPIC enregistre des recettes.

VOTE pour la souscription d'une ligne de trésorerie de 300 000 € à 2.5 %

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité.

La souscription d'une ligne de trésorerie de 300 000 € est adoptée à l'unanimité.

4) CR Avancement des travaux

Dallas BELING présente au Comité les tableaux reprenant les divers travaux effectués et à venir, pour chaque appareil. (Reporting demandé depuis le 28/05/14) :

1520 heures ont été réalisées, sur les 2505 heures prévues, il reste donc environ 985 h à réaliser soit 2.5 mois, ce qui donne une fin des travaux prévue pour OCTOBRE. Thierry QUEZEL étant en congé

au mois de septembre, il sera remplacé par Damien MAHERAU pour la période du 8 au 30.09.2014.
M. Le Maire demande une meilleure gestion et répartition des congés du personnel.

Deux imprévus ont été rencontrés : PS Tk du Crêt de l'Ane et raccourcissement du câble du TK du Loup.

L'assemblée demande à Dallas Beling de poursuivre ce suivi technique et budgétaire et de communiquer ses tableaux par mail à l'ensemble des membres du CODIR.

Concernant l'embauche du personnel des remontées mécaniques, Eric Foucrier rappelle que les validations d'embauche seront effectuées par le CODIR.

5) TS de la BLANCHE

Dallas BELING, présente un historique des statistiques du TS de la blanche sur les 9 dernières saisons. Il apparaît en moyenne que 3216h sont réalisées par saison, ce qui donne une fréquentation de 784 personnes/jour, soit 130 skieurs/heure, alors que l'appareil est prévu pour un débit de 1500 skieur/heure. Le tableau sera transmis aux membres du CODIR par mail par Dallas Beling.

Dossier consultation TSF la BLANCHE, Dallas informe le comité de la réception de deux réponses chiffrées et une non réponse. Le cout global, sur dossier de consultation (et non cout réel final), varie entre 450 000 et 550 000 €.

Mr le Maire regrette que la précédente municipalité n'ait pas réalisé ou au moins anticipé et budgétisé les travaux sur cet appareil, le problème ayant été identifié depuis plusieurs années.

Le CODIR transmettra donc un avis consultatif à la mairie, concernant la Blanche, la décision relevant in fine du conseil municipal.

VOTE pour la réalisation de travaux de mise en conformité du TSF de la blanche :

Contre : unanimité

Abstention : 0

Pour : 0

L'assemblée décide donc à l'unanimité de ne pas engager de travaux sur le TSF de la Blanche.

6) Convention Celti'cimes

Afin de fixer le festival sur la station, Dallas BELING avait proposé, lors du dernier CODIR, la signature d'une convention avec Celtic Alpes, accompagnée d'un versement de 4200€.

Ce point est reporté à un prochain CODIR, dans l'attente de précisions sur le dossier :

- Comment peut-on dresser un bilan du festival ?
- Quel impact a-t-il pour les commerçants ?

Un seul chiffre est assuré pour l'instant : Vincent Barboni consacre 300 h par an à la mise en œuvre de ce travail.

7) Avancement Commercialisation Station

Pour rappel, actuellement la station est théoriquement commercialisée via :

- *Le site internet d'Albiez.* Eric FOUCRIER demande une date précise pour la mise en service effective du site internet. La sélection a été terminée dans l'été, l'ensemble des éléments ont

été transmis à Noé Interactive. Une formation pour l'animation du site est prévue en octobre. Le CODIR souhaite que l'animation du nouveau site ne relève pas d'une compétence unique et demande à ce que l'ensemble du personnel de l'Office participe à cette formation.

- *Le guide pratique* : Il n'est pas terminé et la stagiaire Mathilde a créé, de sa propre initiative, un support papier très simple à fournir à l'accueil.
A ce stade de la réunion, Maryse Bonnet fait lecture du mail que lui a envoyé Dominique RAMBAUD et demande une structuration urgente au sein de l'office de tourisme, il lui semble que chacun est livré à lui-même et mène ses missions comme il le veut / peut.
Le CODIR exige que Dallas Beling organise des réunions hebdomadaires avec le personnel de l'office de tourisme pour fixer des objectifs clairs à chacun des membres du personnel. Il lui est demandé de fixer des pourcentages d'avancement afin d'avoir une lisibilité optimale de l'avancée des missions.
- Négociation avec Lise de Duo des Cimes pour passage sur TNT région parisienne
- Présence sur un salon en Belgique (à l'étude) et Grand ski à Chambéry
- Présence sur diverses manifestations :

Présence sur les vitrines de Reims du 10 au 19 octobre 2014, location d'un chalet propre à Albiez pour un coût de 1 300 €, soit un budget global d'environ 2 000€. Stand animé sur 2 weekends : 1 avec Marie, l'autre avec Sophie ou Dallas. Le Comité trouve regrettable de payer 10 jours et d'être présent uniquement sur 4 jours et s'interroge sur le bien-fondé de la présence de Sophie Guiraud, assistante de direction, sur ce stand. Dallas Beling annonce donc que cette mission sera assumée par Marie Fumaz. L'ESF va assurer une présence sur le stand. Le Comité demande à ce qu'un appel à bénévoles soit lancé.

Bruno RAMBAUD annonce qu'il va distribuer des flyers sur son stand lors de la braderie de Lille, (passage d'environ 2 000 000 de personnes). La présentation de ce flyer donnera droit à une remise de 5% sur un forfait semaine ainsi qu'une place de cinéma gratuite. Les frais d'impression des flyers (10 000 exemplaires soit +/- 400 €) seront pris en charge par l'Office de Tourisme, les flyers seront distribués par Bruno Rambaud et Michel Brun, à Lille, bénévolement.

Pierrick Vial propose de mener le même type d'action sur les deux foires de Beaucroissant (Printemps + Automne = passage d'environ 1 000 000 de personnes). Le coût serait de 200 €/an pour l'achat d'un encart publicitaire au club de rugby de la Côte St André, cette association nous mettrait à disposition son stand.

- Au niveau des Tour-Opérateurs : Il est demandé à Dallas Beling d'expliquer quelles actions de prospect sont menées envers les TO. Dallas Beling travaille actuellement avec 6 TO, et est en cours de négociation avec un TO tchèque. Il explique que les contacts sont difficiles à trouver. Stéphanie Dufreney lui rappelle l'existence, dans la documentation d'Albiez Domaine Skiable, d'un listing élaboré il y a au moins deux ans avec adresse postale et adresse mail + adresse contact de l'ensemble des TO. Associés à ce listing, des textes commerciaux ont été rédigés également. Stéphanie Dufreney précise que ce sont là des données à réactualiser. Le Comité demande à Dallas Beling de veiller à l'envoi de mailing envers les TO une fois par mois.

8) Avancement des adhésions à l'Office de Tourisme :

Comme l'a indiqué Sophie Guiraud par mail, pour les hébergeurs, la réception est laborieuse, beaucoup de réponses tardives, et besoin d'assistance pour remplissage des dossiers d'inscriptions. Le montant global des cotisations « meublés » s'élève à 5094.50€. Pour les prestataires, le montant s'élève à 6352 € (pour 38 prestataires).

Le Comité constate que le process n'est pas respecté :

- la date limite de retour des dossiers n'est pas respectée
- c'est à l'Office de contacter les hébergeurs pour leur transmettre leurs codes pour l'Open System, et certainement pas aux hébergeurs de demander ces codes

Il est demandé de procéder à une relance, suivant le process mis en place,

L'assemblée demande également qu'une relance soit faite auprès des personnes qui sont inscrites mais qui n'ont pas encore leur code, ainsi qu'aux personnes inscrites mais n'ayant pas encore répondu.

- Le questionnaire associé à la relance n'a toujours pas été fait. Il est urgent de l'élaborer pour permettre d'analyser et de définir des axes d'amélioration pour les adhésions de l'année prochaine.

La demande de Marius FIVEL demandant à ne pas adhérer pour l'ensemble de ses meublés a été rejetée à l'unanimité.

Michel Brun demande à ce que les documents Mairie + Office concernant les hébergeurs soient comparés en vue d'optimiser les recettes liées à la taxe de séjour.

9) Choix du comptable

Michel BRUN donne lecture des 3 propositions réceptionnées pour la gestion de la compatibilité de l'EPIC : Cabinet EUREX (12 800€ HT) Cabinet FIDURALP (12 660 € HT) Cabinet UNICOMPTA (11 000 € HT). Après étude des propositions, le Comité décide à l'unanimité d'opter pour le Cabinet UNICOMPTA.

10) Questions diverses

Une réflexion doit être conduite d'urgence pour la gestion et l'exploitation des fils neige propriété de l'E.S.F. Michel BRUN demande au directeur EPIC et ESF de régler ce point avant l'ouverture de la saison.

Eric FOUCRIER demande si le **Règlement Intérieur** a bien été diffusé et mis en copie à l'URSSAF, Dallas Beling affirme que cela a été fait le 29.08.2014.

Eric FOUCRIER demande que l'ensemble des **contrats de travail** soient au nom de l'EPIC, et que le règlement intérieur leur soit intégré. Dallas Beling indique que Sophie Guiraud traitera ce dossier à son retour.

Prochaine réunion : **commission Ressources Humaines** : le 20.09.2014 à 9h en mairie.

Date prévue pour le prochain **CODIR** : le 3.10.2014 à 20h en mairie

Question sur la **réunion Publique** : elle devrait avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine de septembre, Michel BRUN va faire un mail pour savoir si des socio-professionnels veulent y participer, date limite de réponse le 12.09.2014.

La séance est levée à 0h30.

La séance est clôturée à minuit.

Le Président,

